



Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

126 Rue de Dinan 22350 CAULNES

tél : 02 96 83 82 53 – fax : 02 96 83 86 14

cfppa.caulnes@educagri.fr / www.caulnes.educagri.fr



Devenir moniteur-guide de pêche diplômé d'Etat

Eau douce et mer



BREVET PROFESSIONNEL J.E.P.S. « PÊCHE DE LOISIR »

Diplôme d'Etat de niveau IV

UCC « Pêche de Loisir en Milieu Maritime »

Dernière MAJ : 03/07/17

Votre projet

- ◆ Vous installer en tant que moniteur-guide de pêche indépendant
- ◆ Devenir animateur « Pêche et Environnement » dans une structure de découverte ou promotion de « la pêche et des milieux aquatiques » ou une structure d'animation.
- ◆ Vous qualifier dans le métier de l'animation « Pêche et Environnement »

Conditions d'admission

- ◆ Etre âgé de plus de 18 ans
- ◆ Certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche de loisir
- ◆ Attestation de formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1)
- ◆ Attestation de 50 m nage libre départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur délivré par une personne titulaire du BEE5 option « natation »
- ◆ Justifier d'un bon niveau de maîtrise d'une technique de pêche parmi la pêche au coup, au lancer ou à la mouche
- ◆ Réussir aux tests de sélection avant l'entrée en formation (2 sessions organisées par an)

Objectifs

- ◆ Maîtriser la démarche de projet appliquée à son activité professionnelle
- ◆ Maîtriser les fondamentaux de l'animation
- ◆ Maîtriser les techniques de pêche et la pédagogie de son enseignement

Durée

Formation organisée sur **10 mois en formation par alternance de septembre à juin**

Environ 770 heures en centre de formation et 630 heures en entreprise.

Individualisation du parcours de formation, allègement de formation possible en fonction de vos diplômes, proposition étudiée lors du positionnement.

La validation des acquis de l'expérience est possible (à étudier selon les profils et expériences)

Contenu de la formation

BP JEPS « Pêche de loisir » : 10 Unités Capitalisables réparties selon 4 blocs modulaires :

- **démarche de projet :**
 - o Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
 - o préparer un projet ainsi que son évaluation
 - o participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité
 - o être sensibilisé à l'égalité des droits femmes / hommes
- **appliquer les fondamentaux de l'animation au support pêche et milieu aquatique :**
 - o prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
 - o préparer une action d'animation en utilisant une ou des activités ayant pour support un ou des milieux aquatiques donnés dans le cadre d'un projet éducatif, touristique ou social
 - o encadrer des individus seuls ou en groupe en toute sécurité dans le cadre d'une découverte des milieux aquatiques et d'activité de pêche
- **maîtriser les techniques de l'activité et la pédagogie de son enseignement :**
 - o mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles de pêche de loisir
 - o conduire une action éducative utilisant comme support les différentes techniques de pêche à des fins de loisir et/ou compétition
 - o maîtriser les différentes techniques de pêche adaptées au milieu et à la situation rencontrées
- **bloc d'adaptation régionale à l'emploi :**
 - o mener une animation environnement en milieu continental
 - o mener une animation environnement en milieu littoral

Notre formation contient la formation au permis bateau mer « Côtier » ou « fluvial »
(Au choix du stagiaire, prise en charge des cours par la formation, les timbres fiscaux restent à la charge du stagiaire)

Les moyens humains et techniques

- ◆ Centre de ressources : documentation, matériels informatiques, dossiers thématiques
- ◆ pédagogie interactive : étude de cas concrets, apports de connaissance après étude de situations professionnelles, rencontres avec personnes ressources
- ◆ le suivi administratif individuel de chaque stagiaire réalisé par notre équipe administrative
- ◆ possibilités d'hébergement et de restauration
- ◆ une équipe interne avec un coordinateur de formation, et un référent pédagogique
- ◆ des professionnels spécialistes et intervenants pour répondre aux spécificités techniques de cette formation
- ◆ un matériel pédagogique et technique moderne pour les supports pêches fourni par l'établissement. Aussi, il n'y a pas de frais pédagogiques.

Un accompagnement individualisé

Un référent pédagogique est désigné pour chaque stagiaire

- ◆ une construction personnalisée des apprentissages
- ◆ un accompagnement à la réalisation du projet professionnel
- ◆ des entretiens individualisés pour s'assurer de la progression des stagiaires
- ◆ des relevés de la satisfaction des stagiaires réguliers
- ◆ des visites sur le lieu de stage

Modalités d'évaluation

- ◆ des situations d'évaluations formatives régulièrement proposées aux stagiaires (en situation professionnelle par le tuteur, en Centre de formation)
- ◆ évaluation par 10 Unités Capitalisables sous forme de contrôle continu
- ◆ les situations d'évaluations sont validées par la DRJSCS, et s'appuient sur des rapports écrits, des soutenances orales, et des situations d'animation d'activité au contact du public
- ◆ un plan d'évaluation présenté aux stagiaires en début de formation

Rémunération de la formation

Les stagiaires peuvent bénéficier éventuellement :

- d'une prise en charge au titre du Programme Bretagne Formation de la Région Bretagne
- d'un plan de financement de l'entreprise pour les salariés
- d'un contrat de professionnalisation
- d'un congé individuel de formation (CIF)

FORMATION SOUTENUE ET RECOMMANDÉE PAR :

